



**Dragages d'entretien de la rade de Lorient
et clapage des sédiments de qualité immergeable**

**CONTRIBUTION DU CDPL
À L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Dossier déposé par : Région Bretagne - Naval Group - Lorient Agglomération - Compagnie des Ports du Morbihan

Concernant les Dragages d'entretien de la rade de Lorient et clapage des sédiments de qualité immergeable.

Le 18 avril 2017, le Conseil de Développement du Pays de Lorient (CDPL) avait organisé une soirée ouverte au public dans l'amphithéâtre d'IFREMER à Lorient au cours de laquelle les porteurs du projet ont exposé leur Plan de Gestion Opérationnel de Dragages de la rade pour une période de 10 années. Une soixantaine de personnes étaient présentes et toutes les questions avaient pu être posées sur le sujet.

Aujourd'hui le dossier finalisé fait l'objet d'une enquête publique et le CDPL souhaite y apporter sa contribution.

Le sujet des dragages et du clapage en mer des sédiments non pollués a agité la chronique du territoire à plusieurs reprises, qu'il s'agisse d'opérations menées par la DCNS (aujourd'hui Naval Group), par la région pour les ports de pêche ou de commerce ou encore l'agglomération pour les ports de plaisance. Une dernière opération notamment avait provoqué des remous, s'agissant du dragage de fond du plan d'eau de la BSM, occupé par la marine nationale jusqu'à la fin des années 90.

Il convient de noter que les quantités de sédiments de dragages à immerger pour la rade de Lorient (soit en moyenne 160.000 T/an) sont relativement faibles voire très faibles au regard de ce qu'elles sont pour l'estuaire de la Charente – 400.000 T/an-, l'estuaire de la Seine -4 à 5.000.000 T/an-, ou l'estuaire de la Loire 6.000.000 T/an.

A Bordeaux, les opérateurs et les marchandises se détournent d'installations qui n'ont plus les tirants nécessaires pour les activités portuaires et maritimes, il faut absolument éviter d'en arriver là, tout en garantissant la bonne qualité environnementale des campagnes de dragages d'entretien.

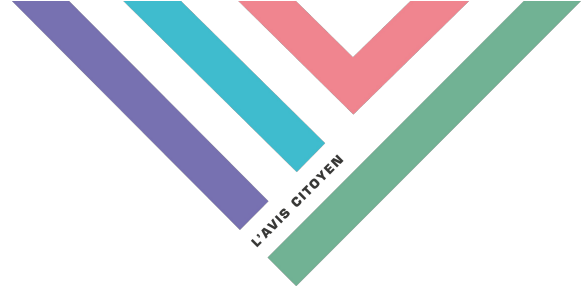
L'opération lorientaise d'aujourd'hui semble ne plus mobiliser les mêmes passions ni générer les mêmes inquiétudes que par le passé.

Elle présente en effet les avantages suivants :

une bonne coordination entre les différents opérateurs portuaires du site permettant d'organiser des actions en bon ordre

un étalement des opérations de dragage dans le temps chaque opérateur prenant son tour suivant un calendrier décidé en commun

la réalisation d'opérations d'entretien régulier de moindre importance plutôt que de grosses opérations très espacées dans le temps (pas de dragages depuis 1987 des bassins du Port de pêche qui ne peuvent



donc déjà plus accueillir les plus gros bateaux). Cela implique un plus faible impact des opérations de dragage sur les eaux de la rade et des opérations de clapage en mer

une première opération portant sur les sites comportant les 90% de sédiments immergeables en mer du fait de leur non-toxicité. Les 10% restants plus problématiques et nécessitant de ce fait un stockage et un traitement à terre feront l'objet d'un autre dossier ultérieurement. Il convient de noter que cette proportion de sédiments pollués devrait diminuer significativement compte tenu des efforts d'investissements réalisés par les collectivités pour stocker et traiter les eaux polluées avant leur rejet dans la rade.

l'immersion des sédiments sur des sites maritimes surveillés par un comité de suivi composé de professionnels et d'association sous l'égide des services de l'Etat. Il conviendra de veiller tout particulièrement aux cultures marines de Groix produisant des moules et autres coquillages. Les opérations de clapage ne doivent pas les impacter par des dépôts en suspensions susceptibles de les atteindre pourrait entraîner une fermeture de zone de conchyliculture,

des études exhaustives des impacts potentiels des opérations sur les eaux estuariennes et maritimes, la faune, la flore, les habitats naturels et les riverains...

une approche pacifiée des opérations indispensables à la pérennité des sites portuaires dont



**Conseil de
Développement**
Pays de Lorient

6, rue Alphonse Rio, 56100 Lorient
contact@cdpl.bzh
Tél : 02 97 76 72 08
www.cdpl.bzh